





Association départementale des amis et parents de personnes déficientes intellectuelles des Vosges

Fondée en août 1960 par des parents d'enfants déficients intellectuels, l'Adapei 88, association militante, essentiellement familiale, riche d'expériences, force de proposition, s'était donnée pour but:

- d'apporter des solutions adaptées d'accueil, d'éducation à leurs enfants qui en étaient privés.
- de développer entre eux la solidarité nécessaire pour faire face à leurs difficultés et à leur résolution.

Elle a su s'entourer d'amis dont l'implication et la contribution enrichissent son action.



**Association départementale des amis et parents
de personnes déficientes intellectuelles des Vosges**

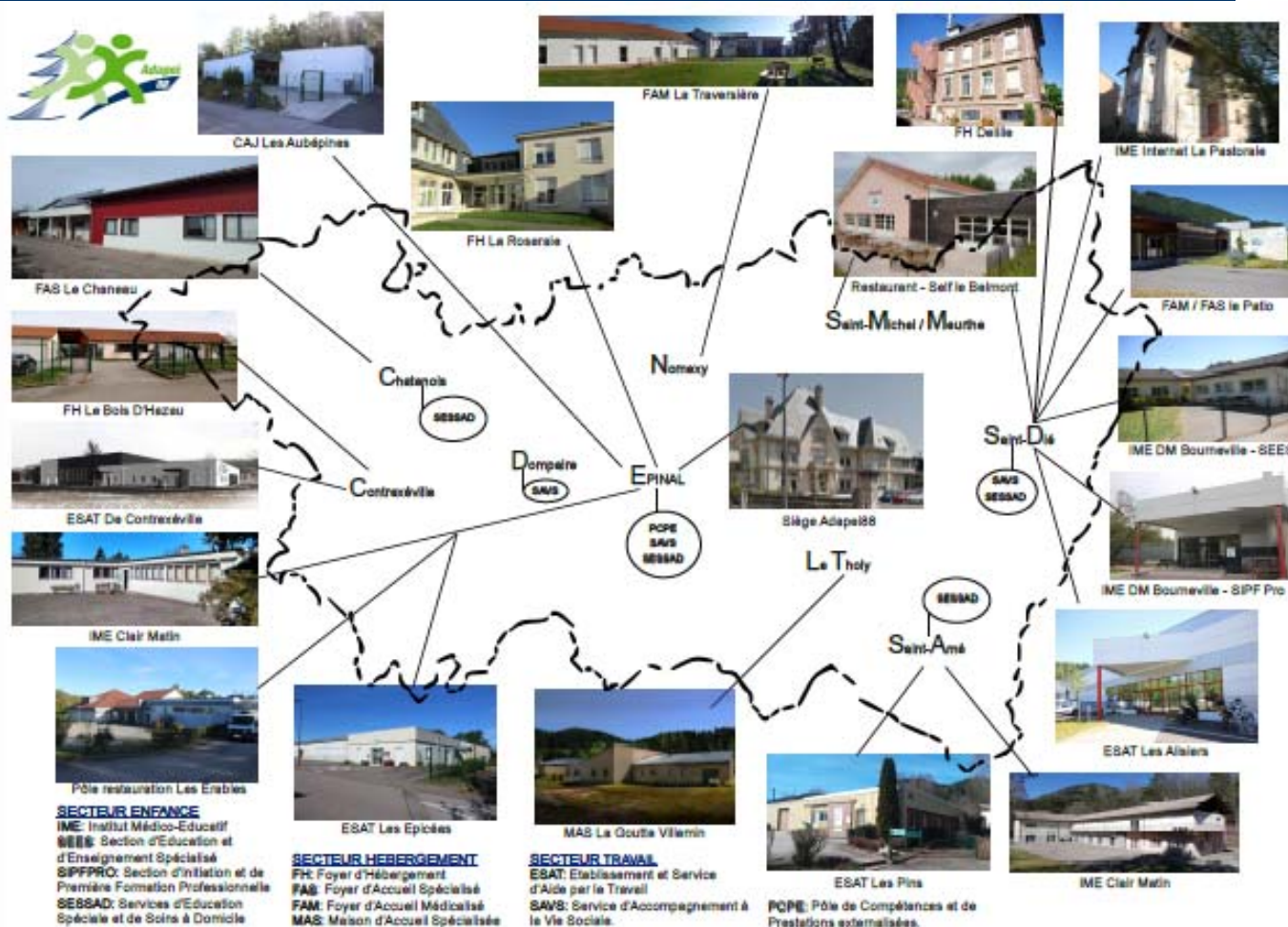
Aujourd'hui:

***Plus de 900 personnes sont prises en charge:
Enfants – Adultes - Travailleurs.***

Dans 28 établissements.

***Avec près de 400 professionnels pour les
accompagner.***

L'Adapei88 dans les Vosges





Liste établissements Adapei88

- **1 Institut Médico-Educatif sur 3 sites** : Epinal, Saint Amé, Saint-Dié.
- **1 Internat IME** : Saint-Dié.
- **1 ESAT sur 4 sites** : Epinal, Contrexéville, Saint Amé, Saint-Dié.
- **3 Foyers d'Hébergement** : Contrexéville, Epinal, Saint-Dié.
- **2 Foyers d'Accueil Spécialisé** : Saint-Dié, Chatenois.
- **2 Foyers d'accueil Médicalisé** : Nomexy, Saint-Dié.
- **1 Maison d'Accueil Spécialisée autisme** : Le Tholy.
- **3 Accueils occupationnels de jour** : Epinal, Saint-Dié, Chatenois.
- **4 Antennes du Service d'Education et de Soins A Domicile** : Epinal, Saint-Amé, Saint-Dié, Châtenois.
- **1 Service pour Enfants Polyhandicapés** : Epinal.
- **3 Antennes du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** à Contrexéville, Epinal, Saint-Dié.
- **1 Pôle de compétences et de prestations externalisées.**
- **1 Siège administratif** : Le siège social de l'Adapei88 est situé au 9 rue Antoine Hurault, 88000 EPINAL.



Quelques chiffres

En 2019 l'Adapei88 accompagne 918 personnes.

Dans ses établissements, elle réserve:

- 10 places pour jeunes polyhandicapés,
- 10 places pour jeunes artistes,
- 18 places d'hébergement et 9 places en accueil de jour pour adultes artistes,
- 400 places pour travailleurs handicapés répartis sur 4 ESAT (anciennement CAT) couvrant l'ensemble du territoire vosgien.



Quelques chiffres

Aujourd'hui, sur les 28 établissements et services de l'Adapei88 répartis sur 4 territoires:

- 9 concernent l'accueil des enfants,
- 4 concernent l'accueil des adultes en milieu de travail protégé,
- 15 concernent l'hébergement des adultes,

l'Adapei88 emploie 399 salariés dont 242 en accompagnement direct des personnes accueillies.



Buts de l'Association

1. Informer les familles et les soutenir dans leurs actions quotidiennes et dans leurs projets.
2. Faire reconnaître la spécificité du handicap consécutif à une déficience intellectuelle.
3. Promouvoir l'autoreprésentation des personnes déficientes intellectuelles.
4. Représenter les personnes déficientes intellectuelles auprès des pouvoirs publics.
5. Affirmer la primauté de la personne sur toute autre considération afin de défendre ses intérêts.
6. Mettre en œuvre les moyens nécessaires de nature à leur garantir une authentique insertion sociale ainsi qu'une pleine citoyenneté.



Valeurs de l'Association

Ce sont celles proposées et défendues par l'union nationale UNAPEI:

- La participation de la personne déficiente intellectuelle.
- La dignité et la citoyenneté de la personne déficiente intellectuelle.
- Le respect dû à la personne déficiente intellectuelle.
- La qualité de vie de la personne déficiente intellectuelle.
- La solidarité et l'esprit d'entraide vis-à-vis des personnes déficientes intellectuelles et de leur famille.



Valeurs de l'Association

Ce sont celles proposées et défendues par l'union nationale UNAPEI:

- La pérennité de l'accueil et de l'accompagnement.
- Le militantisme et le respect des décisions démocratiques.
- L'engagement bénévole et désintéressé.
- La neutralité politique et religieuse, la laïcité.
- Le respect mutuel et la collaboration harmonieuse entre personnes déficientes intellectuelles, militants, élus et professionnels, qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs.



Les missions de l'Association

- Favoriser l'accueil et l'écoute des personnes déficientes intellectuelles et de leurs parents et amis, assurer la pleine participation des personnes déficientes intellectuelles et de leur famille.
- Apporter aux familles ayant un enfant, adolescent ou adulte déficient intellectuel, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et de les amener à partager activement la vie associative.
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel, des personnes déficientes intellectuelles, par l'éducation, la formation, l'activité professionnelle, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle et l'organisation de leurs loisirs etc...

Les instances de l'association:



L'assemblée générale

- Entend et se prononce sur les rapports d'activités, financier et d'orientation.
- Approuve les comptes de l'exercice passé et vote le budget de l'exercice suivant.
- Délibère sur toute question à l'ordre du jour.
- Pourvoit au renouvellement ou à la nomination des administrateurs.
- Fixe le montant des cotisations.
- Approuve les délibérations du conseil d'administration relatives aux immeubles, emprunts, etc.



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Adapei88 est actuellement composé de 19 membres dont :

- ❖ **Un président (Mme Sylvie Renaud),**
- ❖ **1 président adjoint (M. José Ramos),**
- ❖ **4 vice-présidents de territoire (pour: Epinal-Nomexy, St-Dié-des-Vosges, Remiremont et ses Vallées, La Plaine),**
- ❖ **Un secrétaire et un secrétaire adjoint,**
- ❖ **Un trésorier et un trésorier adjoint,**
- ❖ **Des administrateurs.**



Le Conseil d'Administration

- Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes et opérations nécessaires au bon fonctionnement de l'Adapei 88 sous réserve de ceux relevant de l'AG ou de son Président.
- Il délègue une partie des pouvoirs à son bureau.
- Il met en place des commissions pour l'éclairer sur des sujets précis avant décision.



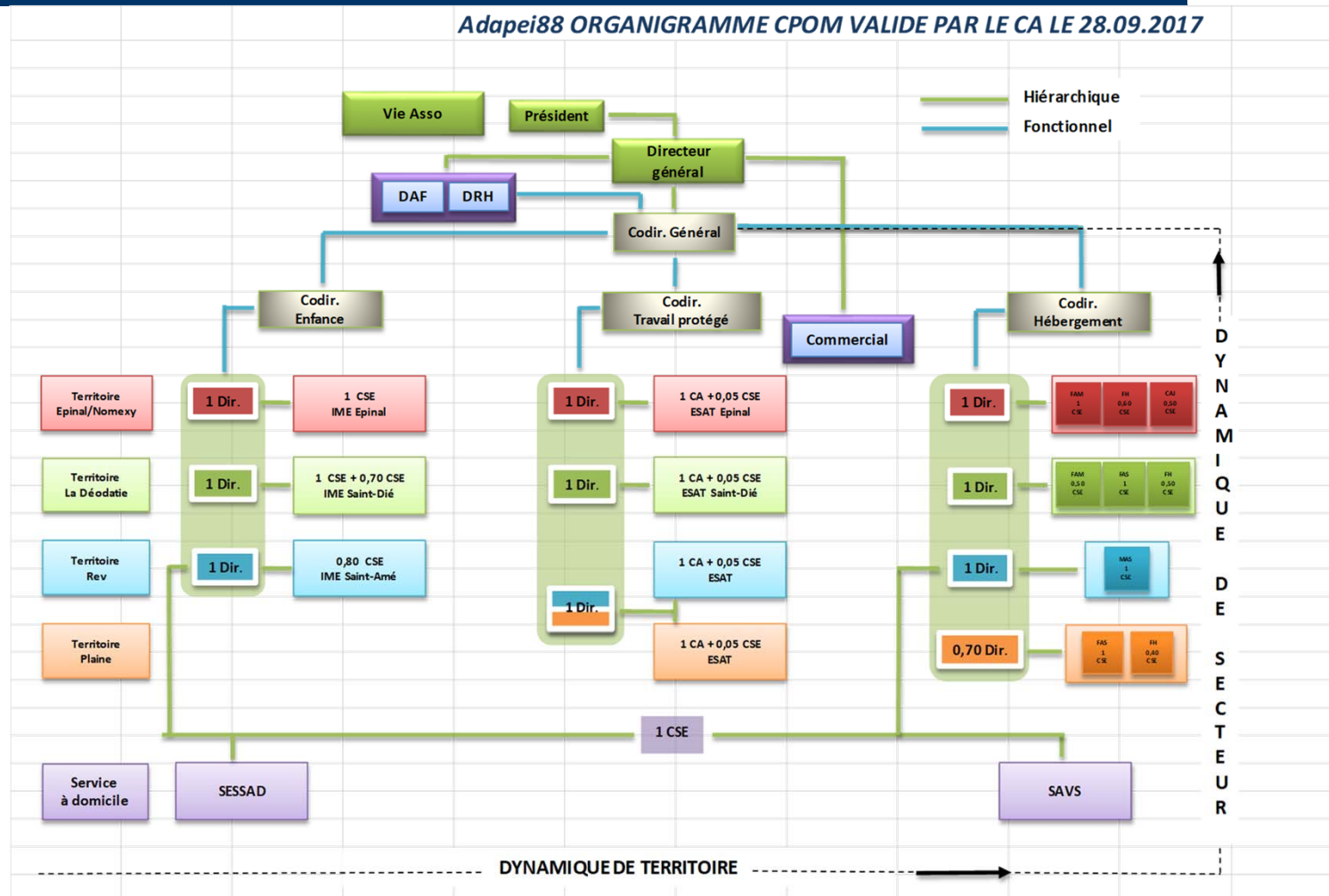
Le Bureau du C.A.

- Élu pour 3 ans par le Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale.
- Il comprend : le président, le président adjoint, le trésorier (ou le trésorier adjoint), le secrétaire (ou le secrétaire adjoint), la directrice générale et ponctuellement des personnes invitées.
- Il se réunit chaque semaine et prend les décisions nécessaires au fonctionnement opérationnel de l'association et de ses établissements et de ses salariés.



L'organisation opérationnelle

Adapei88 ORGANIGRAMME CPOM VALIDE PAR LE CA LE 28.09.2017





Pourquoi adhérer à l'Adapei88 ?

- Besoin de mieux répartir l'effort de solidarité dans un contexte économique dégradé.
- Sortir de son isolement : **être accueilli** et **écouté** en tant que parents.
- **Etre conseillé** dans les démarches administratives.
- **Etre soutenu** pour trouver une solution d'accompagnement adaptée à son enfant.
- **Rencontrer** d'autres familles.
- Accéder aux services proposés par l'association.
- Avoir des témoignages de parents et être informé de la politique handicap grâce à la revue nationale « **Vivreensemble** ».
- **Contribuer** à la création de places et à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées en faisant pression - de par notre nombre- sur les pouvoirs publics.
- Faire **entendre** sa voix.
- Participer à la **défense des intérêts** des personnes handicapées.
- **Etre solidaire** et faire partie d'un mouvement de parents.

Merci de votre attention



Tableau réalisé par les participants lors de l'inauguration du FAM "Le Patio" de Saint-Dié des Vosges